

400 euros de moins par allocataire de l'AAH entre 2011 et 2013 !

Une proposition inacceptable et contraire aux engagements du Président de la République

« Les personnes handicapées doivent pouvoir vivre décemment, ce qui est actuellement impossible.... Afin de remédier à cette situation, je propose de revaloriser l'AAH de 25% » Extrait d'une interview de Nicolas Sarkozy - 23 mars 2007.

Cet engagement du Président de la République, réitéré le 10 juin 2008 lors de la Conférence Nationale du Handicap avec pour échéance formelle 2012, est aujourd'hui remis en cause par les déclarations de François Baroin qui évoque un étalement jusqu'en 2013. Une hypothèse lourde de conséquences pour les personnes en situation de handicap.

Un reniement inacceptable d'un engagement déjà en deçà de nos attentes

Vaincre la Mucoviscidose revendique depuis plusieurs années avec le collectif « Ni Pauvre Ni Soumis » un revenu minimum d'existence au moins égal au SMIC pour les personnes en situation de handicap dont l'état de santé ne permet pas l'insertion professionnelle.

Nous nous voyons opposer depuis 3 ans l'engagement solennel du Président de la République d'une revalorisation de l'AAH de 25% d'ici 2012.

Or, cette promesse est aujourd'hui battue en brèche dans le cadre d'annonces de mesures d'économies qui seraient inscrites dans la prochaine loi de finances.

Une mesure d'économie révélatrice de la détresse financière de notre pays ?

Si les mesures d'économie envisagées pour redresser la situation financière de notre pays s'attaquent aux personnes les plus fragiles on peut s'interroger sur les marges de manœuvre de notre gouvernement. N'y a-t-il pas d'autres mesures envisageables que de maintenir en dessous du seuil de pauvreté des personnes handicapées, qui sont dans l'incapacité reconnue de travailler ? Rappelons enfin que 2010 est l'année européenne de lutte contre la pauvreté et les exclusions et qu'on pourrait attendre des mesures d'aide plutôt que de précarisation supplémentaire.

⇒ **Un manque à gagner évalué à 400 euros sur deux ans pour les bénéficiaires de l'AAH, qui n'est que de 696 euros par mois aujourd'hui !**

Un calendrier très précis avait été prévu par le gouvernement pour l'augmentation de l'AAH.

- Il prévoyait entre le premier avril 2011 et le premier septembre 2012 une augmentation de 2,2% tous les 1^{er} avril et 1^{er} septembre (source Ministère du travail).
- Un étalement de la revalorisation sur une année de plus selon les mêmes échéances (1^{er} avril et 1^{er} septembre) entraîne un manque à gagner de 400 euros entre 2011 et 2013 pour tous les bénéficiaires de l'AAH à taux plein.

Contacts Presse



Elodie Guimard
Tel : 01 40 78 91 96
eguimard@vaincrelamuco.org

Muriel Papin
Tel : 01 40 78 91 75
mpapin@vaincrelamuco.org

Vaincre la Mucoviscidose - 181, rue de Tolbiac - 75013 Paris / Fax : 01 45 80 86 44